

Monsieur Laurent CROIZIER  
Député du Doubs  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Saint-Denis, le 26 octobre 2023

Monsieur le Député,

Dans votre courrier cosigné du 29 septembre dernier, vous appelez l'attention de Jean-Pierre Farandou sur la modification de l'horaire du TGV de 6h37 entre la gare de Besançon-Viotte et Paris.

Je souhaite vous rassurer sur le caractère temporaire de l'adaptation des circulations de TGV entre ces deux villes. Le 11 décembre prochain, la situation reviendra à la normale et la gare de Besançon-Viotte bénéficiera à nouveau de l'intégralité de ses circulations directes avec Paris. Mais d'ici là, il faudra malheureusement compter sur un TGV en moins dans chaque sens de circulation. En effet, une contrainte d'exploitation nous empêche de faire circuler le TGV de 6h37 à destination de Paris et celui arrivant de Paris à 19h26.

Lors de cette période exceptionnelle, et afin de minimiser les perturbations pour les voyageurs du territoire bisontin, les équipes TGV Sud-Est de SNCF Voyageurs ont tout fait pour maintenir le nombre de places offertes sur ces créneaux horaires. C'est pourquoi, comme vous l'avez constaté, les TGV concernés ont été couplés à d'autres TGV : au TGV précédent pour le train du matin et, au TGV suivant pour le train du soir.

Cette adaptation provisoire de notre offre a fait l'objet d'une communication préalable aux abonnés de cette ligne, ainsi qu'aux maires des communes concernées. J'ai demandé qu'à l'avenir vous soyez également informé en cas de modification significative de la desserte de votre territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma respectueuse considération.



Christophe FANICHET

Président-directeur général de SNCF Voyageurs